



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie



En 2022, nous commémorerons la fin d'une guerre qui a duré plus de sept ans, mais qui ne disait alors pas son nom puisque la France officielle parlait des « événements d'Algérie », et qu'il faut inscrire dans 132 ans de colonialisme. Un système social que ce conflit avait pour objectif de perpétuer.

Cette phase de notre histoire a causé bien des souffrances. Aux Algériens d'abord mais aussi aux Français, particulièrement à ceux qui ont eu le malheur d'avoir 20 ans en ce temps-là et qui se sont trouvés enrôlés dans une armée coloniale et confrontés à une situation à la fois anachronique, injuste et sans autre perspective que l'indépendance de l'Algérie.

Une donnée dont il faut tenir compte dans l'actualité de 2022 avec ce qu'il se passe en Ukraine. La guerre ne résout rien, il n'y a pas de solution militaire à un problème politique. Nous pouvons témoigner que les atrocités que génère le recours à la force armée ne fait qu'aggraver les difficultés.

Cette guerre d'Algérie a marqué la vie des appelés du contingent qui arrivent aujourd'hui à la fin de leur existence. Si tous n'ont pas subi le pire, tous se sont vu voler de longs mois de leur jeunesse dont à coup sûr ils auraient fait un meilleur usage.

Il est nécessaire d'éclairer les consciences par un travail de mémoire sur ce qui s'est déroulé il y a soixante ans et plus. D'autant que les circonstances ont fait qu'un silence lourd a pesé sur ces événements. Avec la remise du rapport Stora au chef de l'État, avec diverses déclarations concernant la nature du colonialisme, les drames du 17 octobre 1961, du 8 février 1962, la reconnaissance de l'assassinat de Maurice Audin ou d'Ali Bendjamel, on a certes commencé à faire évoluer notre compréhension de ce qui a eu lieu.

Mais il subsiste des confusions, des ambiguïtés, des insuffisances, notamment à l'égard de l'OAS, cette organisation terroriste qui refusait obstinément la paix et l'amitié entre les peuples. Il est significatif que soient escamotées les raisons qui ont conduit des dizaines d'Européens d'Algérie à trouver la mort rue d'Isly le 26 mars 1962.

Dans le même esprit, il faut rendre compte de l'impasse dans laquelle on avait mis les harkis en les engageant pour combattre, les armes à la main, leurs compatriotes plus convaincus de la nocivité du colonialisme. Nous ne voudrions pas que sous couvert de réparations légitimes, on remette en question un jugement qualifié sur un système social particulièrement ségrégatif.

Au passage, on relèvera que le racisme et la xénophobie que la crise socio-économique a exacerbés touchent aussi bien les descendants de harkis que ceux dont les ascendants se sont battus contre la puissance coloniale.

Alors oui il nous faut donner à ce 19 mars 2022, 60<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu, toute l'importance qu'il faut lui accorder. Une date choisie par le législateur pour un recueillement autour de cette affaire douloureuse. Le Mouvement de la Paix, qui a participé à la lutte contre la guerre d'Algérie, a toute sa place dans cette commémoration. Ce sera aussi l'occasion de réitérer notre proposition d'un Traité de Paix et d'amitié entre la France et l'Algérie, permettant l'approfondissement des liens d'amitié et de coopération déjà largement développés entre les deux sociétés et si importants pour construire un espace méditerranéen de Paix.

A Paris, le vendredi 18 mars 2022

**Le Mouvement de la Paix**